

BOURSE D'ÉTUDES *Joyce Echaquan*

Cette bourse, financée en partie par les Fonds de recherche du Québec, sera attribuée par voie de concours à une étudiante autochtone qui souhaite entreprendre des études de 2^e cycle (maîtrise) et dont les travaux cibleront un des appels à l'action et à l'engagement contenu dans le Principe de Joyce¹ tel que présenté en novembre 2020 par le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw. La famille de Joyce apporte son appui à la démarche.



Montant total de la bourse : 52 000\$

Durée : 2 ans (26 000\$/an)

Admissibilité : être inscrite au 2^e cycle à l'UQAT ou à l'INRS au trimestre de l'automne 2025 ou à celui de l'hiver 2026

Directives pour soumettre sa candidature :

- Présenter une lettre d'intention et un curriculum vitae;
- Fournir un résumé du projet de recherche : 5 pages max., incluant l'exposé du cadre conceptuel et méthodologique, un plan de travail et un échéancier;
- Joindre deux lettres de recommandation;
- Joindre les relevés de note des études universitaires complétées.

Critères d'évaluation :

- Pertinence du projet;
- Qualité du dossier universitaire;
- Clarté et réalisme du plan de travail;
- Respect des règles d'éthique en usage;
- Retombées prévues pour les Peuples autochtones.

Échéance et dépôt du dossier :

Le dossier complet doit être déposé au réseau DIALOG : reseadialog@inrs.ca au plus tard le **30 juin 2025**. Un comité d'évaluation formé de trois personnes, dont un.e aîné.e autochtone, évaluera les dossiers de candidature.

¹ Pour consulter le Principe de Joyce : https://principedejoyce.com/sn_uploads/principe/Principe_de_Joyce_FR.pdf

Pour de plus amples informations :

Suzy Basile, professeure
suzy.basile@uqat.ca

Carole Lévesque, professeure
carole.levesque@inrs.ca

Ioana Radu, professeure
ioana.radu@uqat.ca

